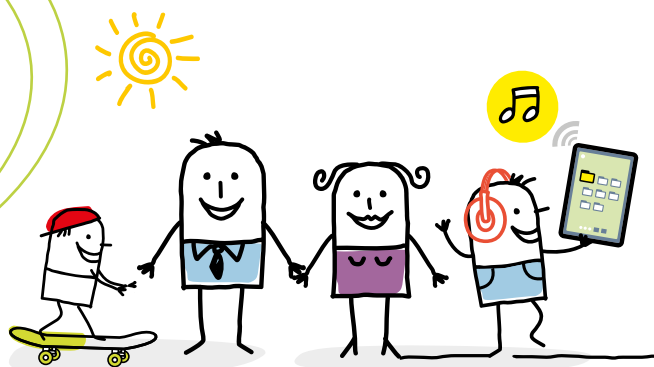




Être parent d'enfant(s) entre 6 et 12 ans

Note de synthèse n° 10



Edito

Marie-Andrée BLANC
Présidente de l'UNAF

L'UNAF et le réseau des UDAF sont depuis de nombreuses années des acteurs majeurs du soutien à la parentalité sur les territoires et sont aussi, en tant que représentants des familles, parties prenantes de la gouvernance de cette politique publique. La généralisation des schémas départementaux des services des familles permet aux UDAF de participer aux diagnostics sur les besoins des familles. Les UDAF sont d'ailleurs fréquemment signataires de ces schémas. Il est donc important que notre réseau soit en mesure d'apporter des éléments d'expertise sur les besoins des familles en matière de soutien à la parentalité.

Des territoires remontent souvent l'impression que les actions dirigées tant vers les enfants que vers les parents ne ciblent que la petite enfance et l'adolescence. Deux tranches d'âge sur lesquelles se concentrent également la recherche académique et les enquêtes. Reste une tranche d'âge peu connue, peu étudiée car peu identifiée comme « à risque » : celle des enfants de 6 à 12 ans que nous avons voulu interroger. Notre hypothèse est que cet âge est une période cruciale, riche en étapes et en apprentissages fondamentaux : entrée à l'école primaire, entrée au collège, premières familiarisations avec les écrans, premières sorties... Beaucoup de choses se jouent à cet âge et auront des conséquences ensuite !

Fort de cette conviction, le réseau a choisi une enquête centrée sur les parents d'enfants de 6-12 ans. Le questionnaire envoyé portait sur 3 problématiques principales : les thématiques sur lesquelles les parents ont besoin d'aide ; leur connaissance et leur fréquentation des dispositifs de soutien à la parentalité ; enfin, leurs attentes quant aux formes de soutien qu'ils souhaiteraient.

L'analyse au niveau national a permis d'explorer la diversité des réponses des parents selon leurs caractéristiques : au-delà même des différences territoriales, quelles différences de pratiques, d'attentes, de priorités entre les pères et les mères ? Entre les parents les plus diplômés et les catégories sociales les moins favorisées ? Entre les parents d'un enfant unique et ceux d'une famille nombreuse ? Parce que nous faisons le pari d'une politique de soutien à la parentalité qui soit universelle, il est d'autant plus important de repérer la diversité des réalités et des attentes des familles d'aujourd'hui afin que chacune puisse se retrouver dans l'offre associative et publique. Grâce à un travail statistique approfondi, nous avons cherché à restituer systématiquement cette diversité mais aussi, chaque fois que cela était le cas, l'unité des expériences et des besoins des parents.

Au total, 22 735 répondants dont 90 % de mères

MÉTHODE

Les enquêtes de l'Observatoire des familles bénéficient d'un partenariat avec la CNAF qui fournit les bases d'allocataires des CAF et apporte une aide méthodologique à la réalisation des enquêtes.

Ce rapport décrit les principales conclusions de l'enquête « Être parent d'enfant(s) entre 6 et 12 ans » réalisée par l'UNAF et 50 UDAF et 3 URAF auprès des allocataires CAF (dès le premier enfant) en 2016. Les 22 735 répondants sont à 90 % de mères.

Le questionnaire a été élaboré par le comité de pilotage de l'observatoire composé d'UDAF et d'URAF, de la CNAF et de la DGCS.

Enfin, l'analyse et la rédaction ont été réalisées avec l'aide d'Elisa Herman Sociologue chercheuse et la participation de Marie-Clémence Le Pape Maîtresse de Conférences du Centre Max Weber – institut des sciences de l'Homme / Université Lumière Lyon 2.



I. Enjeux éducatifs et préoccupations des parents d'enfant(s) de 6 -12 ans

Pour 30 % des familles interrogées la période de l'enfance de 6 à 12 ans est plus difficile à gérer que la période 0 à 5 ans ; et pour

50 % ni plus facile ni plus difficile. 20 % seulement la trouvent plus facile. Cela confirme qu'il s'agit d'une tranche d'âge importante

et pas forcément plus confortable pour les parents.

Sujets de préoccupation et attentes de soutien

• Les sujets qui préoccupent le plus les parents

Comme le montre le tableau 1, 3 items de réponse se distinguent très nettement. Par ordre d'importance, il s'agit d'abord de la scolarité : 53 % des parents interrogés estiment ainsi que suivre la scolarité de leur enfant, son orientation et ses résultats scolaires les préoccupe beaucoup. Vient ensuite le suivi des devoirs qui est une source de préoccupation très importante pour 46% des parents et qui est fortement relié aussi à l'enjeu scolaire.

Puis le contrôle de l'utilisation des écrans (45%) avec l'utilisa-

tion des médias et des réseaux sociaux, s'impose comme une préoccupation majeure.

Les questions liées à la scolarité sont celles qui engagent directement les enjeux de réussite sociale et de rapport à l'avenir de l'enfant et il n'est donc guère étonnant qu'elles soient plébiscitées comme des enjeux éducatifs prioritaires.

Trois préoccupations apparaissent comme les moins importantes :

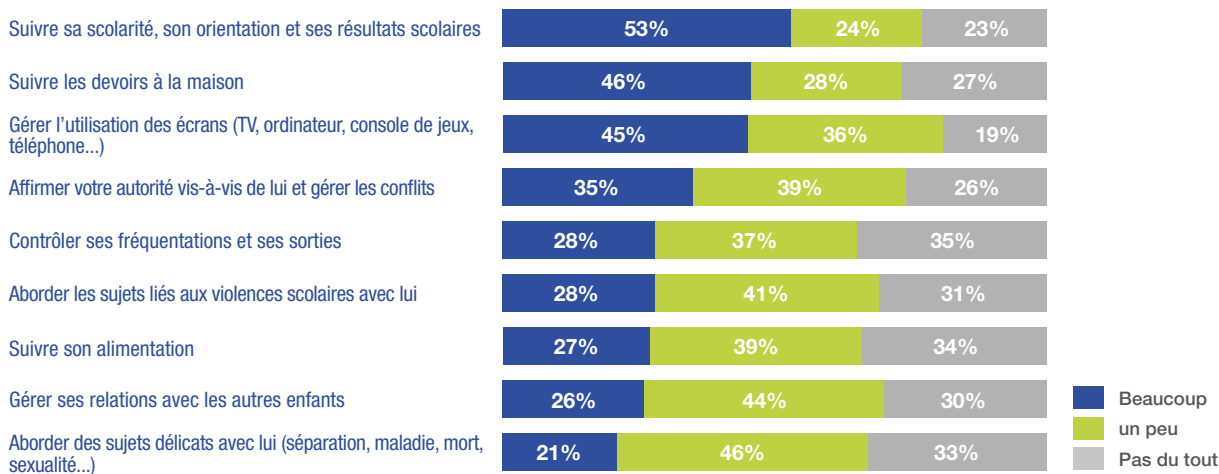
- Le contrôle des fréquentations et des sorties. 35 % des parents ne se sentent *pas du*

tout concernés par cette question, ce qui est probablement lié au jeune âge des enfants concernés.

- Le suivi de l'alimentation. 34 % ne plébiscitent pas du tout cette modalité, et on peut penser que cette question très investie dans la petite enfance, devienne un enjeu éducatif moins prioritaire quand les enfants grandissent.
- Aborder des sujets délicats avec l'enfant (séparation, maladie, mort, sexualité...). 33 % des parents ne mentionnent pas du tout cette préoccupation, qui peut recouvrir des questions temporaires et non

Tableau n°1

Principaux enjeux éducatifs des parents d'enfant(s) âgé(s) de 6 à 12 ans en fonction de l'intensité de la préoccupation déclarée



permanentes des parents, d'où un faible score. Ce sujet est toutefois davantage source de préoccupation pour les parents seuls (27 % le désignent comme « beaucoup ») contre 20 % de ceux en couple, et constitue ainsi le seul sujet qui différencie les parents selon la situation conjugale. Il ne s'agit donc pas d'une préoccupation faible mais plutôt d'une préoccupation ponctuelle liée à des situations ou accidents de la vie. Nous verrons que l'attente de soutien est d'ailleurs significative.

On constate par ailleurs quelques différences entre pères et mères, mais aussi une grande similarité dans les sujets identifiés comme sources de préoccupation. Les pères manifestent une préoccupation encore plus marquée que les mères concernant la question scolaire : on observe ainsi une différence de 5 points entre les réponses des hommes et celles des femmes au sujet du suivi de la scolarité (52 % des mères et 57 % des pères se disent beaucoup préoccupés par ce sujet), et de 4 points concernant la gestion des devoirs (45 % des mères et 49 % des pères). Cette différence s'observe également pour l'alimentation, où les hommes

s'avèrent plus soucieux que les femmes (31 % contre 26 %). En revanche, les pères sont moins préoccupés sur les sujets délicats (16 % sont très préoccupés contre 22 % des mères). Les pourcentages sont proches sur les écrans (47 et 44 %).

• **La hiérarchisation des besoins de soutien**

Nous avons fait le choix de questionner les parents sur leurs 3 besoins prioritaires de soutien, en distinguant cette question de leurs sujets de préoccupation. La hiérarchie est effectivement

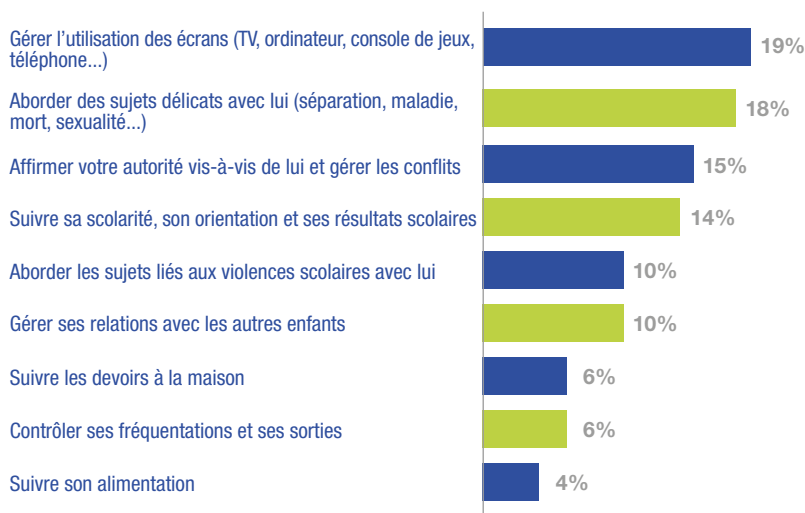
légèrement différente, montrant que certains sujets peuvent préoccuper sans que leur résolution passe par le soutien d'un tiers.

Les besoins de soutien des parents (classement en rang 1) sont hiérarchisés ainsi :

1) La question de la **scolarité** recoupe deux modalités de réponses : suivi de la scolarité et suivi des devoirs. 20 % des parents choisissent l'une de ces modalités, mettant aussi la question de la scolarité au cœur de leurs attentes de soutien. On peut aussi y ajou-

Tableau n°2

Les sujets classés par ordre d'importance du besoin de soutien (rang 1)



ter la question des violences scolaires qui suscite une demande de soutien prioritaire de 10 % des parents.

- 2) Gérer l'**utilisation des écrans** : 19 % des parents estiment que c'est sur ce sujet qu'ils auraient le plus besoin de soutien. Cette forte demande d'accompagnement renvoie aux « nouveaux enjeux » de l'éducation des enfants, enjeux éducatifs associés, pour beaucoup de parents,

à l'environnement numérique dans lequel grandissent les nouvelles générations.

- 3) Aborder des **sujets délicats** avec lui (séparation, maladie, mort, sexualité,...) : 18 % des parents aimeraient être en priorité conseillés et accompagnés sur ce thème (21 % des parents seuls, 17 % de ceux en couple).
- 4) Affirmer son **autorité**, gérer les **conflits** (15 %), ce qui

témoigne d'un besoin de soutien pour les questions relationnelles, là aussi un peu plus marqué chez les parents vivant seuls (17 % des parents seuls, 15 % de ceux en couple).

Ces enjeux éducatifs sont congruents avec ceux identifiés par d'autres enquêtes sur le soutien à la parentalité. Détaillons ces effets sur les deux enjeux éducatifs prioritaires des parents : la gestion des écrans et le suivi de la scolarité.

Contrôler les écrans dans la vie des enfants et suivre leur scolarité : un besoin de soutien socialement différencié

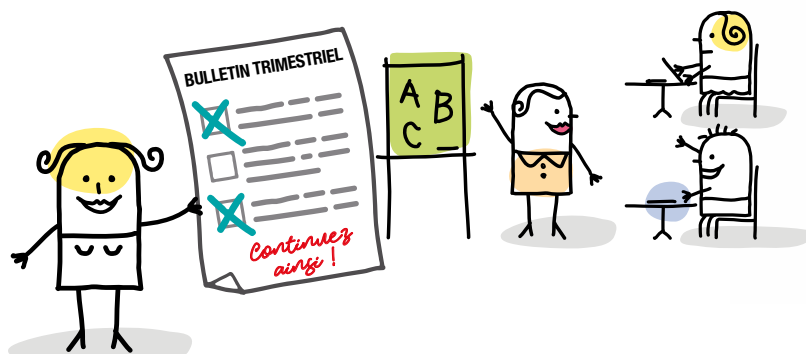
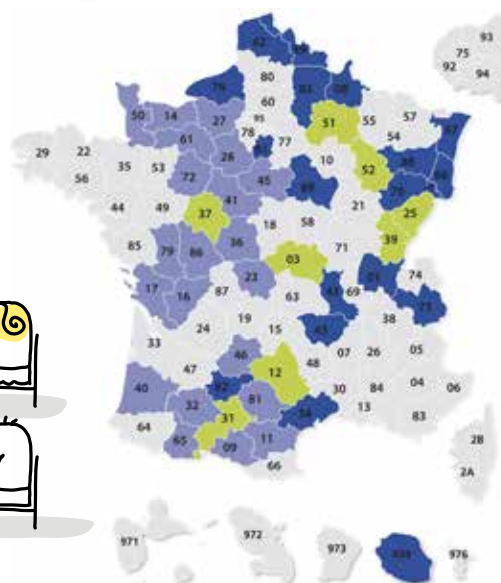
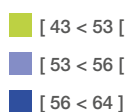
Deux priorités thématiques sont clairement énoncées par les parents répondants : le suivi de la scolarité et la régulation des écrans. Avant de détailler chacun de ces enjeux, la distribution géographique et sociologique de ces réponses mérite d'être précisée.

présence des catégories populaires (Nord, Pas-de-Calais, Ardennes, Haute-Marne, Tarn-et-Garonne). La préoccupation est un peu moins dominante dans les départements du Centre et de l'Ouest. La question des devoirs est fortement liée à cette première cartographie.

L'utilisation des écrans est une préoccupation qui concerne partout plus de 40 % des parents. Elle est encore plus accentuée en Alsace, Essonne, Jura, Savoie, Hérault avec la moitié des parents exprimant cette préoccupation comme prioritaire.

Partout, le suivi de la scolarité est une préoccupation prioritaire qui dépasse très fréquemment 50 % voire 60 % des parents répondants. C'est particulièrement le cas dans l'Est (Alsace, Vosges, Franche-Comté), peut-être pour des raisons culturelles, ainsi que dans des départements marqués par une forte

Préoccupation pour le suivi de la scolarité, de l'orientation, et des résultats scolaires en %



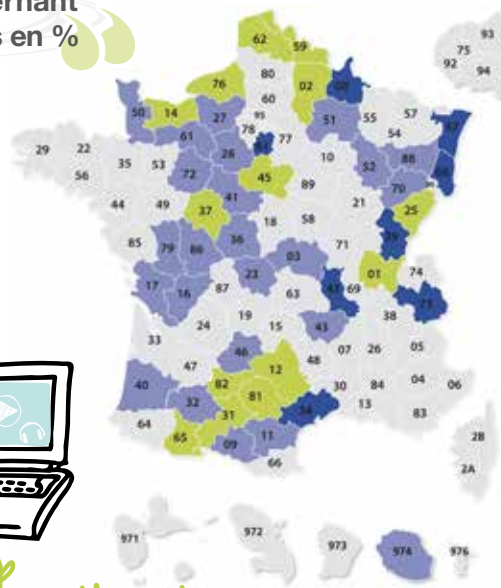
• Réguler les écrans

Les parents sont de plus en plus interpellés sur la place des nouvelles technologies dans l'éducation et des recherches ont permis de définir de « bonnes pratiques » dans le but de les aider à encadrer l'usage des médias dans la famille².

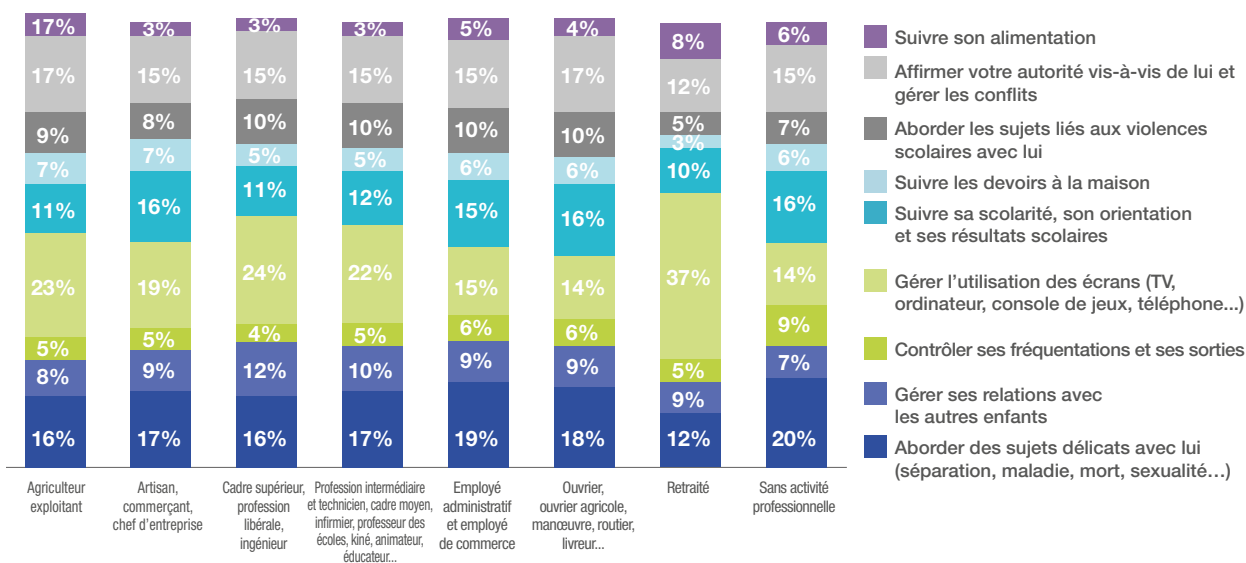
Cette préoccupation pour les écrans, également partagée par les mères et les pères, est largement partagée par toutes les catégories sociales avec néanmoins quelque variations : les parents de CSP favorisées sont plus nombreux à souhaiter un soutien dans ce domaine et ce

Préoccupation concernant l'utilisation des écrans en %

- [40 < 46]
- [46 < 49]
- [49 < 52]



Besoin de soutien principal des parents par catégories sociaux-professionnelles (CSP)



besoin diminue selon la catégorie sociale. Si 24 % des cadres supérieurs et professions libérales l'identifient comme un besoin de soutien prioritaire ce n'est le cas que de 15 % des employés et de 14 % des ouvriers ou des parents sans activité professionnelle. Une plus grande perméabilité des catégories sociales favorisées aux discours sur la nocivité des écrans est une hypothèse d'explication : les familles populaires seraient, elles, davantage soucieuses que leurs enfants aient accès au numérique malgré les

obstacles financiers et un peu moins sensibles aux difficultés qu'il peut créer³.

En fonction du nombre d'enfants dans la famille, une légère variation apparaît également concernant le contrôle de l'usage des écrans : 25 % des parents d'un seul enfant estiment que ce n'est pas du tout une préoccupation éducative contre seulement 19 % de ceux ayant de 2 à 4 enfants et plus. La régulation des écrans est clairement plus compliquée dans une famille

nombreuse alors même que les aînés peuvent contribuer à en diffuser l'usage auprès des plus jeunes.

• Soutenir la vie scolaire de l'enfant et accompagner ses apprentissages

Si le suivi de la scolarité constitue ainsi une priorité dans tous les milieux sociaux⁴ le besoin de soutien est là-aussi différencié : si 21 % des parents cadres souhaitent un soutien sur la scolarité et les devoirs c'est le cas de 25 % des employés ou des



ouvriers. Le monde scolaire est perçu comme davantage stressant dans les milieux populaires qui en sont souvent culturellement

plus éloignés : la demande de soutien et d'explication sur la scolarité est plus forte dans ces milieux.

2/ TISSERON Serge, 3-6-9-12. Apprivoiser les écrans et grandir. ERES, 2013
3/ A lire l'article de Pascal PLANTARD, « Du coup de baguette magique à l'éducation » in Réalités familiales n°115-116 – Familles connectées, UNAF, 2016.
4/ DURU-BELLAT Marie, KIEFFER A., « La démocratisation de l'enseignement en France : polémiques autour d'une question d'actualité », Population, n°1, p. 51-79, 2000 Enfances & Psy, 2012/2 (n° 55) Cybercultures

Compétences relationnelles et difficultés perçues

Plusieurs enquêtes sur les normes et les valeurs parentales ont montré que les catégories favorisées valorisent davantage les stratégies relationnelles (telles que l'idée de contenir son enfant, de discuter sans s'opposer à lui) et adhèrent moins au principe d'une autorité statutaire qui ne se discute pas⁵, norme d'autorité qui serait, en revanche, plus prégnante dans les milieux populaires⁶.

Ces différences sociales se retrouvent dans la question concernant l'autorité et la gestion des conflits qui est plus sensible chez les parents socialement défavorisés : 40 % des personnes sans activité professionnelle se disent

« beaucoup » préoccupées par ce sujet contre 34 % des parents CSP+. L'effet du diplôme va dans le même sens : 41 % des pères sans diplôme, 45 % des titulaires du BEPC se déclarent « beaucoup » préoccupés par ce point contre 28 % de ceux avec bac+5. Les écarts entre les mères selon le diplôme sont bien moins forts sur ce sujet, mais suivent la même progression, passant de 37 % des mères sans diplômes très préoccupées à 32 % de celles avec bac+5. De même, être préoccupé par le contrôle des fréquentations et des sorties est nettement plus marqué pour les mères sans diplôme (41 % le déclarant

comme « beaucoup » contre 21 % de celles titulaires d'un bac+5). Le résultat est similaire pour les pères.

Au contraire, l'importance donnée au relationnel avec les autres enfants semble plus marquée dans les catégories moyennes et supérieures : seuls 28 % des parents CSP favorisées ne se disent nullement préoccupés par les relations de leur progéniture avec les autres enfants, contre 33 % des parents employés ou ouvriers et 36 % des parents inactifs.

5/ De SINGLY François, Enfants adultes, vers une égalité de statuts ?, Paris Universalis, 2004
6/ De SINGLY François, Les adonissants, Amand Colin, 2005
6/ LE PAPE Marie Clémence, La famille à l'épreuve des risques Logiques éducatives et stratification sociale, thèse de doctorat, IEP de Paris, 2009

Conclusion

Scolarité, régulation des écrans, et questions d'autorité, constituent ainsi les préoccupations et besoins de soutien prioritaires des parents. Les différences sociales, géographiques ou entre pères et mères, ne sont pas très marquées, révélant des priorités

qui transcendent les clivages. Cependant, les demandes prioritaires concernant écrans et scolarité sont différenciées socialement avec plus de demande de soutien sur les écrans dans les catégories favorisées et davantage d'inquiétude sur la scola-

rité pour les parents employés, ouvriers ou sans activité.

Cette tranche d'âge n'est donc pas exempte de préoccupations et que bien des questions qui font l'objet d'actions à l'adolescence, émergent déjà à ces âges.

II. Entourages personnel et professionnel : à qui les parents demandent-ils conseil ?

Cette étude permet tout d'abord d'établir une hiérarchie des membres de l'entourage sollicités pour des conseils sur l'éducation des enfants.

En cumulant les sollicitations fréquentes et ponctuelles, l'ordre est le suivant : le parent de l'enfant dans 82 % des cas, les amis proches dans 80 %, les connais-

sances et collègues de travail dans 64 %, ses propres parents dans 61 %, ses frères et sœurs dans 46 %. Seule la belle-famille se distingue par des scores très bas, soit 32 %. On soulignera la place, comme source de conseil sollicitée de façon ponctuelle, des amis (58 %, « oui, parfois ») et collègues, les connaissances (53 %,

« oui, parfois »). L'éducation des enfants est un vrai sujet de société, et donc un sujet de conversation légitime dans le milieu amical mais aussi professionnel.

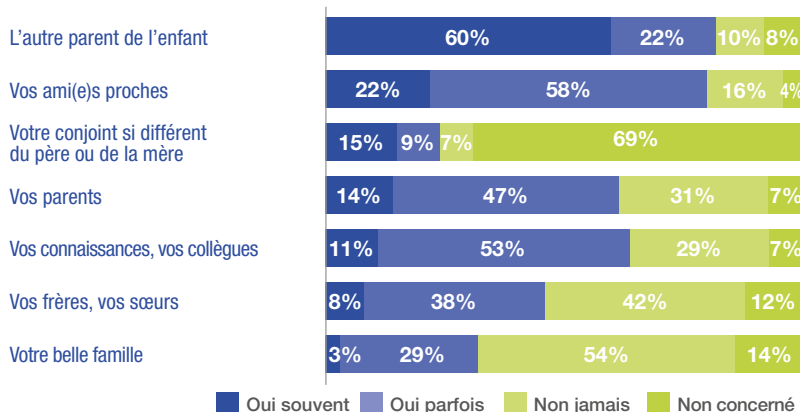
• La sollicitation des professionnels

On constate que les médecins et les enseignants sont les princi-

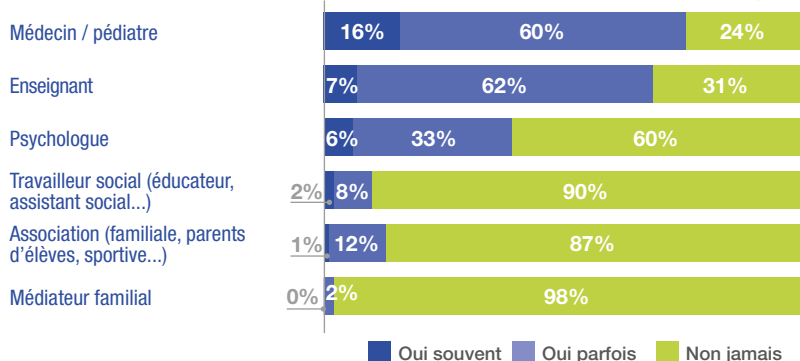
pales sources de conseil par les professionnels. Ils sont plébiscités mais pour un conseil ponctuel : environ 60 % des parents les sollicitent « parfois ». Seulement 16 % le font « souvent ». Les psychologues apparaissent « moyennement » sollicités en cas de question (33 % de parents les sollicitent « parfois »), peut-être en raison du caractère spécialisé de leur activité, les parents les rencontrant après une orientation préalable par un autre professionnel tel que le médecin. Les travailleurs sociaux, les médiateurs et les associations sont peu consultés à ce sujet.

On constate que la sollicitation des médecins / pédiatres et des enseignants sur les questions de parentalité est généralisée, ponctuelle, et assez peu différenciée selon les catégories sociales, même si les parents appartenant aux catégories diplômées sollicitent plus naturellement les enseignants que les autres. Médecins et enseignants sont bien les deux professionnels de référence pour les parents alors même que la « parentalité » ne relève pas directement de leur champ de compétences.

Lorsque vous avez des questions concernant votre (vos) enfant(s) âgé(s) de 6 à 12 ans, vous tournez vous vers les personnes suivantes ?



Lorsque vous avez des questions concernant votre (vos) enfant(s) âgé(s) de 6 à 12 ans, vous arrive-t-il de prendre conseil auprès d'un :



Conclusion

Si l'entourage familial est naturellement sollicité sur les questions de parentalité, la place des amis et des collègues de travail est aussi

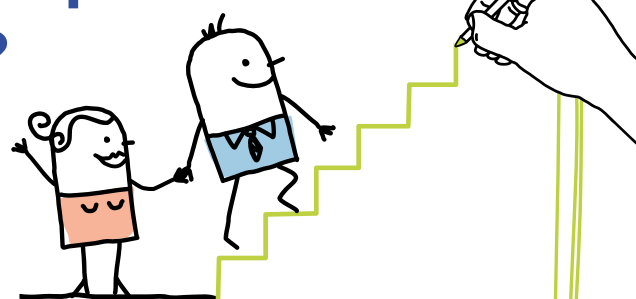
importante même si c'est de façon ponctuelle. Deux professionnels semblent des relais essentiels sur ces mêmes questions : enseignants

et médecins, pourtant peu formés aux questions de parentalité, sont ceux vers lesquels les parents se tournent s'ils ont des questions.

III. Quels sont les modes de soutien actuellement mobilisés par les parents ? Quelles sont leurs attentes ?

Dans cette partie, nous verrons successivement trois dimensions : un état des lieux des pratiques et de la connaissance des ressources de soutien ; les attentes

des parents quant aux formes de soutien à privilégier ; les freins qui peuvent faire obstacle à leur participation à ces actions de soutien.



Pratiques en matière d'informations et d'échanges sur la parentalité

On constate que presque 9 parents sur 10 utilisent un des médias proposés dans l'enquête pour soutenir leur rôle parental. Internet, les livres et la télévision sont - de loin - les moyens les plus utilisés. Ces usages varient néanmoins avec les caractéristiques sociales des parents, en particulier la CSP et le niveau de diplôme.

Effet de la catégorie sociale et du diplôme sur les moyens d'information utilisés

La télévision est plus fréquemment évoquée par les catégories populaires : si 52 % des parents ayant un diplôme inférieur au baccalauréat l'utilisent, c'est le cas pour seulement 36 % des parents ayant un diplôme bac +5. Le recours aux livres et ouvrages suit une logique inverse : si 68 % des parents les plus diplômés les utilisent, c'est le cas pour 47 % des parents ayant un diplôme inférieur au Bac. L'usage d'internet progresse légèrement avec le diplôme : 56 % des parents les moins diplômés l'utilisent contre 62 % des plus diplômés. L'appui sur les guides, plaquettes et autres documents pouvant provenir d'institutions est une source moins mobilisée. Les professions intermédiaires semblent en être les plus gros utilisateurs (30 %). Ils sont plutôt moins utilisés aux deux extrêmes de la grille sociale.

Les mères et pères ont des pratiques relativement proches, sans être complètement identiques. Les guides et plaquettes sont davantage utilisés par les femmes (27 % contre 23 % des pères) tandis qu'Internet est un peu plus utilisé par les pères (62 % contre 60 % des mères) comme la télévision (53 % contre 47 % pour les mères). 37 % des hommes et 43 % des femmes estiment trouver des sites internet de qualité.

Tableau n°3

Le(s) moyen(s) d'information utilisés par les parents concernant l'éducation des 6-12 ans (Plusieurs réponses possibles)

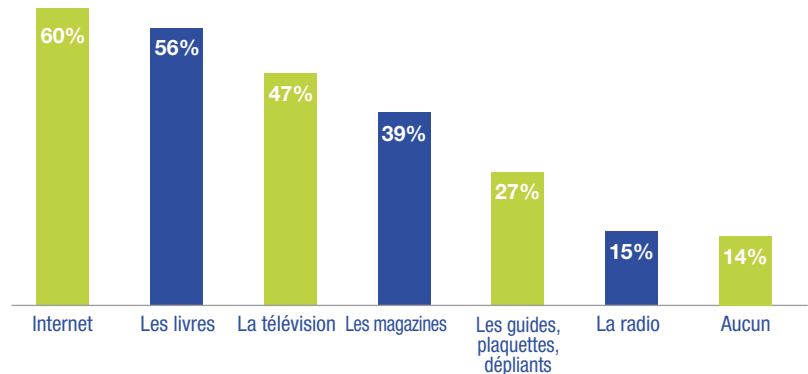
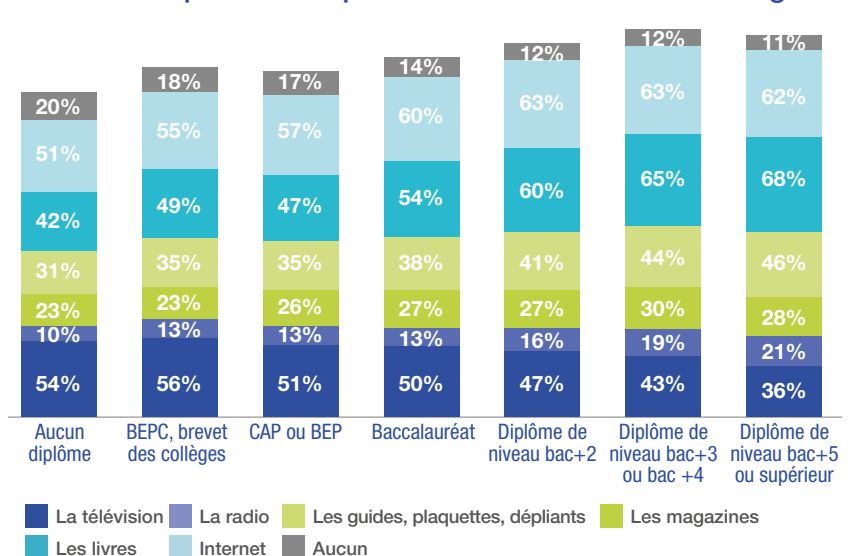


Tableau n°4

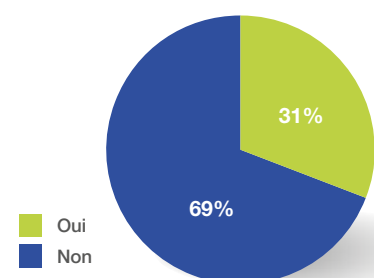
Le(s) moyen(s) d'information utilisés par les parents selon le niveau de diplôme de la personne de référence du ménage



Connaissance des activités de soutien de proximité

Globalement, les activités de soutien à la parentalité sont peu connues : plus des 2/3 des parents n'en connaissent pas à proximité de chez eux. L'offre est certainement peu visible et limitée concernant la tranche d'âge concernée. La situation est pire pour les pères répondants : 3/4 d'entre eux ignorent des activités de soutien existant à proximité de chez eux.

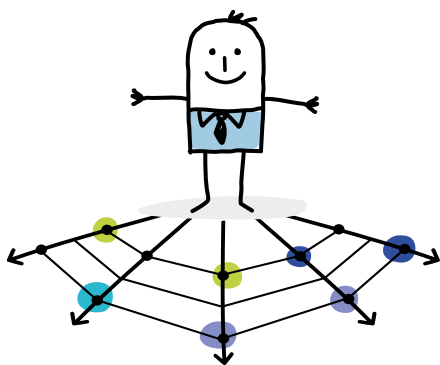
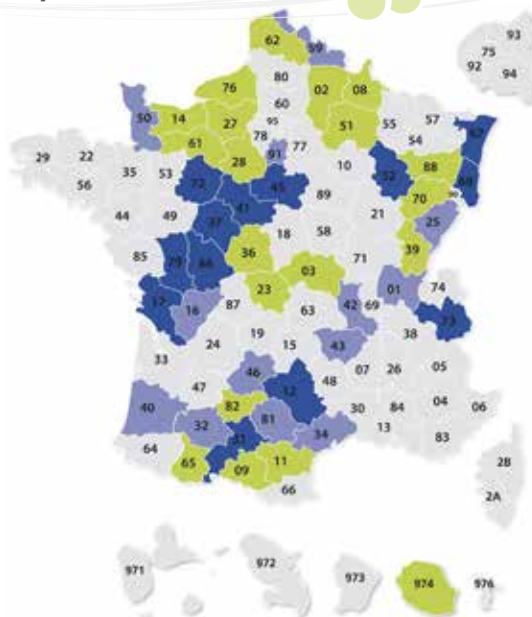
Avez-vous connaissance des activités de soutien aux parents à proximité de chez vous ?



La connaissance des activités de soutien à proximité montre des différences géographiques marquées mais n'obéissant pas à une logique claire (rural / urbain par exemple). De moins de 30 % de parents informés à presque 47 % dans le Centre, le Poitou, l'Alsace.

Connaissance des activités de soutien à la parentalité à proximité du domicile

- [18 < 29]
- [29 < 36]
- [36 < 47]



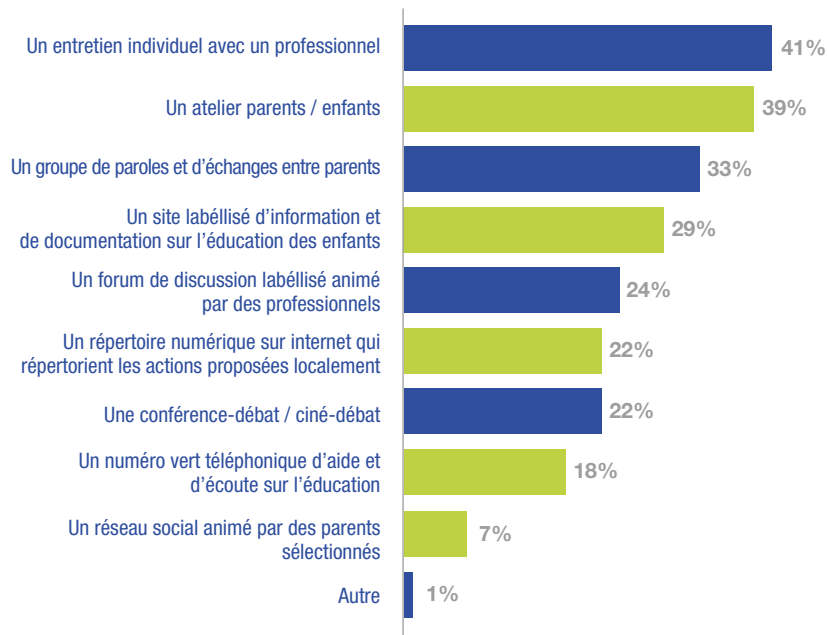
Des attentes d'activités de soutien ou d'échanges qui varient selon les caractéristiques sociales

Les activités de soutien à la parentalité sont variées. On peut les grouper en deux catégories : celles se réalisant à distance (numéro vert, site ou forum internet, répertoire de ressources numériques), et celles impliquant des temps en présentiel (groupe de parole, conférence/débat, atelier parents-enfants, entretien individuel avec un spécialiste). De même, on peut distinguer les formes de soutien apportant des ressources, notamment « savantes » (conférences, ressources numériques), et celles qui reposent davantage sur des activités (ateliers, forums d'échange...).

Les espaces de soutien et d'échanges recherchés par les parents

Concernant les supports favorables aux échanges sur les questions de parentalité, on constate deux préférences marquées. D'une part, une préférence pour des actions permettant des échanges en présentiel plutôt

Tableau n°7
Choix de 3 actions prioritaires pour informer ou soutenir les parents



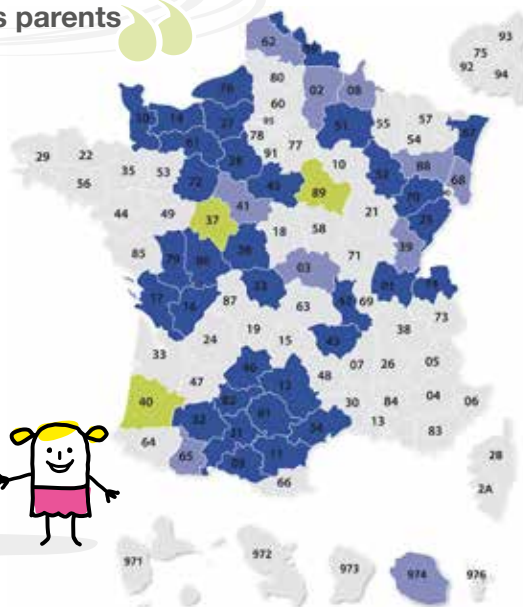
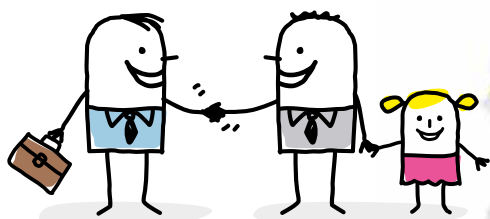
que virtuels (notamment via des supports numériques : réseau social, forum de discussion, site). Dans la même logique, de priorité donnée aux échanges, les

conférences débats semblent moins prisées que les activités favorisant les échanges « horizontaux » comme les ateliers parents / enfants.



Actions prioritaires à mettre en place pour les parents

- Un entretien individuel avec un professionnel
- Un atelier Parents / Enfants
- Score identique entre atelier et entretien



D'autre part, une préférence pour des actions permettant une certaine personnalisation de l'échange autour du cas de la famille. Ainsi, les entretiens individuels, les ateliers parents / enfants et les groupes de paroles et d'échanges sont les formes les plus demandées par les parents.

Ces fortes tendances ne signifient pas que les supports numériques variés ou les actions collectives soient rejetés. Mais elles révèlent une demande forte de personnalisation et d'échanges en présentiel.

Les différences entre pères et mères sont relativement peu marquées. On notera que les ateliers parents / enfants sont davantage préconisés par les mères (40 % contre 35 % des pères) de même que les forums de discussion. Les différences sont bien plus faibles sur les conférences ou les ressources numériques. Globalement, les pères semblent moins à l'aise dans les pratiques reposant sur l'échange entre pairs.

Sur l'action prioritaire à mettre en place, tous les départements mettent en tête un entretien indi-

viduel avec un professionnel et/ou un atelier parents / enfants. L'entretien individuel est plébiscité dans la majorité des départements : les ateliers sont un peu plus souhaités dans quelques départements (Pas de Calais, Aisne, Ardennes, Vosges, Haut-Rhin, Allier, Hautes-Pyrénées, Loir et Cher, Réunion).

Effet de la catégorie sociale sur les pratiques de soutien priorisées

Les activités comportant une part d'information par un spécialiste telle que les conférences ou ciné-débat sont davantage citées par les milieux favorisés (28 %) que par les milieux populaires (17 %) ou les parents sans activité professionnelle (11 %). Ceci renvoie à la valorisation d'un modèle éducatif s'appuyant sur des ressources savantes, comme le sont aussi les « répertoires numériques sur internet qui répertorient les actions proposées localement » choisis par 24 % des parents de catégorie favorisée, 19 % de ceux de milieu populaire et 15 % de parents sans activité professionnelle.

En revanche, d'autres activités

de soutien sont plébiscitées par l'ensemble des parents, comme les entretiens individuels avec des spécialistes, qui sont choisies sans effet de distinction du milieu social. Ainsi, cette attente en termes d'individualisation de l'accompagnement transcende les clivages sociaux.

Enfin, certaines activités basées sur l'échange et le soutien des pairs, comme les ateliers parents/enfants et les groupes de paroles sont davantage choisies par les catégories populaires et les parents sans activité professionnelle (respectivement 34 % pour les groupes de paroles et 42 % pour les ateliers parents/enfants) que par ceux de milieu privilégié (respectivement 31 % pour les groupes de paroles et 35 % pour les ateliers parents/enfants).

On a vu qu'un réseau amical et professionnel plus large, une disposition plus forte à évoquer, dans le cadre de ces réseaux, les questions de parentalité, pouvaient satisfaire les catégories sociales supérieures ou intermédiaires sans qu'elles aient nécessairement besoin de l'organisation formelle de ces échanges. Au contraire, les parents de milieu plus modeste, sont davantage en attente d'échanges organisés et de rencontres formalisées avec des pairs. C'est aussi une caractéristique des parents sans activité professionnelle qui peuvent ressentir une impression d'isolement plus fort.

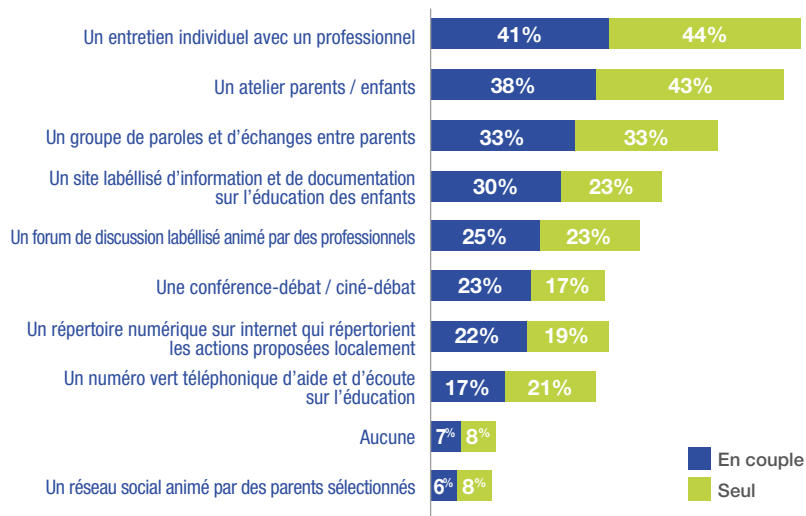
Effet de la conjugalité sur les pratiques de soutien priorisées

La situation conjugale fait aussi varier les attentes quant au souhait d'échanger ou de s'informer. Seule la valorisation forte de l'échange personnalisé avec un professionnel ne varie pas selon ces paramètres.

Ainsi, l'« atelier parent-enfant », qu'on peut considérer comme une activité apportant plus

d'échanges que d'informations, est plus fortement cité par les parents seuls (43 %) que par les parents en couple (38 %). Ce souhait d'échanges concerne encore plus fortement des parents que leur situation professionnelle ou conjugale peut amener à un sentiment d'isolement. Le « numéro vert téléphonique d'aide et d'écoute sur l'éducation » est également davantage priorisé par les parents seuls (21 %) que par ceux en couple (17 %) ; il en est de même avec la forte attente d'entretiens individuels de la part des parents seuls. L'attente d'un service personnalisé est encore plus forte chez les parents seuls.

Tableau n°6
Choix de 3 actions prioritaires pour informer et soutenir les parents, selon la situation conjugale



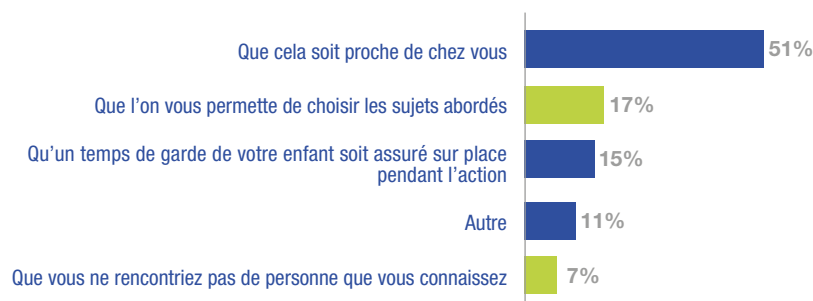
Quel intérêt et quels freins des parents d'enfants de 6/12 ans pour participer aux actions de soutien à la parentalité ?

L'intérêt pour un lieu ressource destiné à l'éducation des 6-12 ans, donc a priori d'espace à investir en présentiel plutôt qu'à distance, est plutôt important chez les parents interrogés : 59 % des parents interrogés contre 41 % qui ne seraient pas intéressés. Cet intérêt varie davantage selon le genre que selon les appartenances sociales (CSP et diplôme jouent peu). Les femmes sont bien plus nombreuses à répondre positivement que les hommes (61 % contre 48 %). Les freins à la participation des activités autour de la parentalité relèvent de la distance à parcourir (51 %), vraisemblablement également des contraintes de la vie professionnelle et familiale : 15 % des parents souhaitent une possibilité de garde d'enfant. En revanche, la confidentialité de ces lieux n'est importante que pour un petit nombre de parents (7 %).

Effet du nombre d'enfants sur l'intérêt pour un lieu ressource sur l'éducation des 6-12 ans

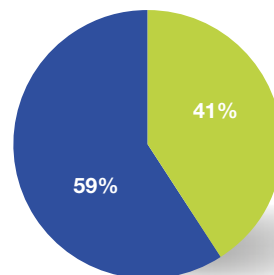
Les parents d'un premier enfant sont plus nombreux (64 %

Tableau n°7
Les facteurs facilitant la présence des parents aux activités de soutien à la parentalité



Seriez-vous intéressés par un lieu ressource sur les questions d'éducation pour les 6-12 ans ?

■ Oui
 ■ Non



contre 57 % de ceux ayant 4 enfants ou plus) à manifester leur intérêt pour un lieu ressource de ce type. L'intérêt d'un lieu ressources diminue avec le nombre d'enfants. Cela qui renvoie d'une part aux analyses

déjà présentées autour de la constitution d'une expérience, et d'autre part aux freins liés à l'organisation pratique que suppose une activité en présentiel pour les familles ayant plus d'un enfant.

Conclusion

6-12 ans : l'âge de prévenir les problèmes !

Loin d'être un âge « sans problème » les 6/12 ans focalisent nombre de préoccupations des parents dans une perspective de meilleure préparation de l'adolescence. Les parents sont d'ailleurs majoritairement intéressés par un lieu ressource consacré à cette tranche d'âge qui, contrairement à la petite enfance (PMI) ou l'adolescence (maisons des adolescents) n'en dispose pas.

Des préoccupations communes à tous les parents

Les thématiques de préoccupations et de besoins de soutien se focalisent sur la dimension scolaire (suivi, devoirs) ainsi que sur l'appropriation et la régulation des écrans.

La scolarité est un vecteur essentiel d'attention et d'investissement des parents, encore plus fort pour les pères : la place des **espaces parents** dans les établissements scolaires comme supports du soutien à la parentalité n'en est que confortée car, à partir de la question scolaire et du lieu même de l'établissement scolaire, il est possible d'aborder d'autres questions autour de la parentalité. La question des écrans est une préoccupation majeure et la tranche d'âge est bien adaptée à des actions préventives. Sur ce

sujet, comme sur d'autres, le lien avec les enseignants et les médecins semble déterminant pour toucher les familles alors même que ces professions sont peu formées sur ces nouveaux enjeux. Les sujets délicats (décès, séparation, violence) sont une préoccupation importante mais ponctuelle qui nécessite un ciblage sur ces situations particulières.

L'implication des pères en question

De façon transversale à l'enquête, la question des pères, déjà abordée dans une enquête spécifique de l'observatoire, émerge clairement : très minoritaires parmi les répondants, ils semblent moins au courant et moins demandeurs de soutien. Est-ce le résultat d'un moindre investissement ? Certaines réponses tendent à montrer qu'ils sont moins investis que les mères sur certaines thématiques (santé...) mais davantage sur le suivi scolaire ; moins à l'aise dans les activités en présentiel mais plus intéressés par des informations sur internet. Ce sont des informations précieuses car les acteurs de terrain alertent sur l'absence des pères dans les dispositifs de soutien à la parentalité, la difficulté à les

faire venir. Le lien avec la scolarité, des informations en ligne sont peut-être des moyens de les sensibiliser davantage.

Quelles formules pour mieux accompagner les parents ?

Les attentes sur les formes de soutien font apparaître deux tendances : un souhait de personnalisation à travers l'intérêt porté aux entretiens individuels ; l'importance du présentiel, par opposition aux soutiens sur des supports virtuels, notamment numériques. On notera que l'attente de personnalisation doit probablement davantage trouver d'échos dans l'offre d'accompagnement à la parentalité : ce qui ne signifie pas l'abandon de pratiques collectives (ateliers...) mais plutôt la nécessité qu'elles soient couplées à des accompagnements plus individualisés en fonction des familles. De même, le développement d'une information numérique ne doit pas être négligée mais elle ne peut se suffire à elle-même et doit s'accompagner d'actions en présentiel. Les différences sociologiques font apparaître que pour mobiliser toutes les catégories sociales il faut alterner les formes d'actions pour que tous les parents puissent s'y retrouver.

A retrouver sur www.unaf.fr
rubrique «Etudes et recherches»